

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 13 février 2013 à 14 :06 heures à laquelle sont présents :

M. Marcel Alexander, Me Basile Angelopoulos, MM. Gaétan Vandal et Michel Demers, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Me Gaétan Turbide, conseiller de la Corporation**
- **M. Jean-Stéphane Bédard, directeur du Bureau des grands projets - Ville de Laval**
- **Me Marie-Claude Mondor, représentante de la Corporation**

CA-2013-02-13/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que complété.

(Réf : 1.2)

CA-2013-02-13/002

APPROBATION DE L'APPEL DE QUALIFICATION - PROJET CONTRAT 03

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

1. D'approuver la teneur du document d'appel de qualification – projet contrat 03 – réalisation en mode clés en main du complexe multifonctionnel culturel et sportif de Laval.
2. De donner instructions au représentant d'Infrastructure Québec de lancer cet appel de qualification par le système SEAO (Système électronique d'appel d'offres) dans les meilleurs délais.

(Réf : 3.1)

CA-2013-02-13/003

**OFFRE DE SERVICES - RAYMOND CHABOT
PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver l'offre de services de Raymond Chabot pour la préparation des états financiers 2012.

(Réf : 3.2)

CA-2013-02-13/004

NOMINATION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que monsieur Raymond Talbot soit nommé administrateur au conseil d'administration de la Cité de la culture et du sport de Laval.

(Réf : 3.3)

CA-2013-02-13/005

AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture de la revue Constructo au montant de 2 870 \$ plus taxes pour publication de l'annonce du lancement de l'appel de qualification – projet 03 – les 19 et 26 février.

(Réf : 4.0)

CA-2013-02-13/006

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 14 :25 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 13 FÉVRIER 2013

Secrétaire-
trésorier